

Énergie

[Carte] Études, recours judiciaires... Les projets éoliens avancent doucement dans la Nièvre

NEVERS ENVIRONNEMENT TRAVAUX - URBANISME

Publié le 10/10/2017 à 07h00



En travaux, enquêtes publiques, recours judiciaire... Le point sur les projets éoliens dans la Nièvre. ©

Christophe MASSON

Tandis que des éoliennes sortent de terre dans le nord du département, d'autres projets sont encore à l'étude, pendant que d'autres sont en cours de traitement dans les tribunaux.

Retrouvez ci-dessous, les différents projets éoliens dans la Nièvre selon leurs avancées :



Bazolles

Un projet nommé "Parc éolien du châtaignier", porté par Global wind power France, pour huit éoliennes. Les services de l'État ont demandé des compléments d'informations.

Pouigny

Un projet développé par Intervent. Deux éoliennes sont déjà construites. Deux prototypes développés par le constructeur allemand Enercon. Ce géant de l'éolien a choisi la Nièvre pour mettre en test ses nouvelles éoliennes, avec un rotor plus gros. Fin octobre, les travaux débuteront (pour huit mois environ) pour les autres éoliennes. Le projet initial comptait douze éoliennes ; après le retrait d'un propriétaire, elles ne pourraient être, en définitive, que onze en production.

Saint-Germain-des-Bois, Tannay, Talon

RES-SAS porte le projet de sept éoliennes dans un projet baptisé "Fleur du Nivernais". La procédure de ce projet relève de "l'ancien régime". La Fleur du Nivernais doit donc avoir deux accords pour éclore : le permis de construire (refus tacite du préfet) et l'autorisation d'exploiter (accordée). La bataille judiciaire fait rage. Le tribunal administratif a rejeté les demandes de RES-SAS sur le refus du permis de construire. Le porteur de projet a fait appel. De son côté, la municipalité de Saint-Germain-des-Bois a décidé de déposer un recours contre l'autorisation d'exploiter.

Langeron et Saint-Pierre-le-Moûtier

Des dossiers, toujours en instruction, portés par Nordex. Les services de l'État avaient demandé des informations complémentaires, notamment sur la biodiversité. Trois éoliennes sont prévues à Langeron et une à Saint-Pierre.

Fertrève et Diennes-Aubigny

Cinq éoliennes sur Fertrève et une sur Diennes-Aubigny. VSB énergies nouvelles travaille sur les demandes complémentaires de l'État.

Saint-Laurent-l'Abbaye et Saint-Quentin-sur-Nohain

Un projet baptisé "Vents de Loire" a été déposé par RES, pour huit éoliennes. Fin août, l'enquêteur public a rendu un rapport favorable, mais avec des réserves. Ce sont ces réserves qui vont être étudiées par les services de l'État (1), sans date butoir.

Saint-Sulpice

VSB énergies nouvelles avait porté un recours devant le tribunal administratif, face au refus de l'armée de l'air pour ses six éoliennes. Un refus qui a poussé le préfet à refuser le permis de construire. Services de l'État et VSB attendent le jugement.

Morvan

Douze communes concernées, pour cinquante-six éoliennes portées par le développeur Global wind power France. Chiffre auquel il faut ajouter le projet de Marly-Issy-Cuzy-Issy-l'Évêque (Saône-et-Loire) de Voltalia-Anemos. Le porteur de projet prévoit, pour le moment, seize éoliennes (maximum, peut-être moins). Mais, ce projet « n'est pas finalisé », comme on l'indique, prudemment, chez Voltalia. Il devrait être déposé à la préfecture de Saône-et-Loire en 2018. Et les conseils municipaux des trois communes concernées devraient être informés d'ici la fin de l'année.

Géographiquement, il faut également ajouter les quatre éoliennes de Montmort, également en Saône-et-Loire. Projet plus avancé que celui de Global wind power. L'enquête publique a donné un avis défavorable (2). De nouvelles enquêtes ont été demandées au porteur de projet (Windstorm), notamment sur les effets des éoliennes sur la santé d'un enfant autiste vivant dans la zone. Sur ce sujet, comme pour tous ceux soulevés par le commissaire-enquêteur, le porteur de projet doit proposer des solutions aux services de l'État.

Ici, le plus gros projet est celui de Global wind power, et qui s'étale, dans la Nièvre, à Isenay, Saint-Gratien-Savigny, Cercy-la-Tour, Ternant, Savigny-Poil-Fol, Tazilly, Luzy et Saint-Seine. La bataille judiciaire fait rage. Dernière victoire judiciaire en date pour les opposants : ils ont réussi à démontrer que le porteur de projet n'avait pas la « maîtrise foncière » du projet. En clair, des promesses de bail, signées avec les communes, n'étaient pas valables.

Du côté des services de l'État, « le préfet peut refuser le projet sur les parcelles incriminées ». En clair, il doit être revu par Global wind power.

(1) Consultable sur [le site de la préfecture de la Nièvre, rubrique Enquêtes publiques.](#)

(2) Consultable sur [le site de la préfecture de la Saône-et-Loire.](#)

Elles tournent

Branchées. Les deux éoliennes de Bouhy et les trois de Dampierre-sous-Bouhy tournent depuis le 24 avril 2017. Elles s'ajoutent aux six éoliennes de Clamecy et Oisy qui fonctionnent depuis juin 2014.

Laure Brunet

laure.brunet@centrefrance.com

NEVERS ENVIRONNEMENT TRAVAUX - URBANISME

AGENDA



Bateau de Loire Soirée grands crus sur Limonade et découverte des castors

RANDONNÉE ET BALADE NEVERS



Bateau de Loire Petite découverte de Loire à bord de Limonade

RANDONNÉE ET BALADE NEVERS



7e édition du Festival Mois de la Photo en Nièvre

SALONS NEVERS

[**► VOIR L'AGENDA DES SORTIES**](#)